

MARS 2017

FLASH INFOS



LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE

Mairie : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre
Tél. : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75
E-mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr
internet : www.mairie-condesurvesgre.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi : 9h30 - 11h30 et 14h30 - 18h30
Mardi et vendredi : 9h30 - 11h30 et 15h00 - 17h00
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00
Permanence des adjoints : en semaine sur rendez-vous

SIEED

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS LE JEUDI 9 MARS

Vous pourrez sortir vos encombrants la veille au soir, pas avant.

Pour rappel, ne sont pas collectés : les pneus, batteries, huiles de moteur, restes de peinture, gravats, électroménager.

Les déchetteries de Houdan, de Boutigny, Garancières et de Méré reçoivent ces déchets, vous pouvez obtenir votre carte d'accès gratuitement en mairie sur présentation d'une attestation de domicile.

REPRISE DU RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS LE LUNDI 3 AVRIL.

Les sacs seront mis à disposition le vendredi 24 mars de 17 à 19 h et le samedi 25 mars de 9 h à 11h30 aux locaux techniques, rue de la vallée Guérin.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer dans ces créneaux, vous pouvez faire retirer vos sacs par une personne vous représentant. Nous ne ferons pas d'autre distribution.

SIAEPFR

TRAVAUX

Des travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable vont avoir lieu sur la route de St Léger à partir du 3 avril, pour une durée de 2 mois.

La circulation sera organisée en alterné sur 3 km entre le carrefour du stade et l'entrée du Rouvray pendant les travaux. Prudence pendant cette période, des ouvriers seront en bord de route.

GENDARMERIE/SECURITE

VOLS À CONDÉ

Plusieurs Condéens ont subi le vol de leur véhicule neuf devant chez eux, pour l'un d'entre eux, le vol a été accompagné de violence.

En réaction à ces vols, la Gendarmerie a augmenté ses rondes et appelle chacun d'entre nous à la vigilance. N'hésitez pas à signaler tout véhicule suspect, il s'agit peut être d'un repérage.

La Gendarmerie propose d'organiser une réunion d'information sur les consignes à observer pour tenter de limiter le risque de vol.

STATIONNEMENT : RAPPEL

Le stationnement est interdit sur les trottoirs et bas côtés, hors des places matérialisées.
La Gendarmerie va accentuer ses passages et verbaliser les contrevenants.



ENVIRONNEMENT

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commune de Condé sur Vesgre souhaite se porter candidate au concours des Villes et Villages Fleuris. Nous souhaiterions recevoir l'aide de quelques habitants pour constituer une petite équipe de bonnes volontés qui participerait au fleurissement du village.

Si ce projet vous intéresse, manifestez vous en mairie.
Le site web officiel : <http://www.villes-et-villages-fleuris.com/>

SOCIAL

MALTRAITANCE ADULTES VULNÉRABLES



Dispositif MAV78 Maltraitance Adultes Vulnérables
Ce dispositif existe depuis 10 ans pour lutter contre toutes les formes de maltraitance (physique, financière) envers les seniors ou les personnes en situation de handicap.

Que les mauvais traitements soient avérés ou en cas de doute, un psychologue tente de trouver une solution adaptée, avec la possibilité de rester anonyme en téléphonant au 01 39 55 58 21.

Ce dispositif est entièrement gratuit.

Renseignements sur le site de l'AGY : <http://agy78.fr/>

ÉLECTIONS



Présidentielles :

- ✓ 1er tour le 23 avril
- ✓ 2ème tour le 7 mai

Législatives :

- ✓ 1er tour le 11 juin
- ✓ 2ème tour le 18 juin

Durant cette période, la mairie va être en travaux.

Le bureau de vote sera exceptionnellement installé dans l'ancienne école, avec l'accord de la Préfecture.

COMMERCES : INFOS PRO

Accessibilité des établissements recevant du public : Ne Pas Oublier !

Les commerces et entreprises qui se sont engagés dans une démarche d'agenda d'accessibilité programmée (AdAP) ont l'obligation de transmettre à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines, ainsi qu'à leur mairie d'implantation un bilan annuel récapitulant les travaux ou aménagements entrepris sur 2016.

Il s'agit d'un courrier d'attestation accompagné des justificatifs des travaux et actions prévus dans l'AdAP : photos, factures... Le délai légal de dépôt du dossier d'AdAP est dépassé, mais il n'est jamais trop tard pour réparer un oubli, faute de tomber sous le coup de la loi et se voir appliquer une pénalité qui peut s'élever à 45 000 €.

Si vous êtes dans ce cas, rapprochez vous de la Préfecture pour régulariser votre situation.



COOPERATION DECENTRALISEE

Mme Guignon s'est rendue à Balandine, notre village partenaire en Casamance au Sénégal.

Les Balandinois remercient les Condéens pour leurs dons qui ont permis d'installer un panneau solaire pour faire fonctionner la pompe du puits alimentant les réservoirs du jardin maraîcher.

Le jardin de 2 hectares est cultivé essentiellement par les femmes du village.

Mme Guignon prépare un compte rendu qui sera mis en ligne sur le site de Condé.

LOISIRS

Course d'automobiles anciennes :

244 voitures anciennes participent au **Tour Auto Optic 2000** qui passera par Condé le mardi 25 avril. Soyez prudents, il y aura du trafic dans le village !



SCOLAIRE

Pensons déjà à la prochaine rentrée des classes...

Inscriptions des enfants à la mairie du lieu de résidence à partir du mois d'avril.

Vacances de Printemps 2017

Secteur "Jeunes", activités pour les 12 - 17 ans



Pour toutes inscriptions, informations, veuillez vous adresser à Estelle ROANN, au 01.30.46.82.91

Début des inscriptions :

Mercredi 8 mars 2017

à partir de 8H30

uniquement par téléphone

Pour les activités dédoublées en 2 groupes, les places restantes seront ouvertes à tous à partir du **lundi 20 mars 2017**.




Tarification en fonction du quotient familial :

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6
Cinéma	1,80 €	2,20 €	2,60 €	2,90 €	3,30 €	3,70 €
Équitation	2,20 €	2,70 €	3,10 €	3,60 €	4,00 €	4,40 €
Tir à l'arc	1,50 €	1,80 €	2,10 €	2,40 €	2,70 €	3,00 €
Golf	1,20 €	1,40 €	1,70 €	1,90 €	2,20 €	2,40 €
Escalade	2,00 €	2,50 €	2,90 €	3,30 €	3,70 €	4,10 €
Jungle Laser	2,80 €	3,40 €	3,90 €	4,50 €	5,00 €	5,60 €
Jeux d'arcade	2,50 €	3,00 €	3,60 €	4,10 €	4,60 €	5,10 €
Saturday Night Fever	6,40 €	7,70 €	9,00 €	10,30 €	11,50 €	12,80 €
Bowling	2,70 €	3,20 €	3,70 €	4,20 €	4,80 €	5,30 €
Activités sportives	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Stage Radio (2 jours)	18,10 €	21,70 €	25,30 €	28,90 €	32,50 €	36,10 €
Patinoire	2,30 €	2,70 €	3,20 €	3,60 €	4,10 €	4,50 €
Jeux d'Impro	0,50 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Parc Saint Paul	5,90 €	7,10 €	8,30 €	9,50 €	10,70 €	11,90 €

(Cette tarification est possible grâce à notre partenaire CAF)

Chèque à établir à l'ordre de **Régie CLJ CCPH**

Lundi 03 avril	Mardi 04 avril	Mercredi 05 avril	Jeudi 06 avril	Vendredi 07 avril
<p>CINEMA (Groupe 1)</p> <p>à Dreux</p>  <p>(55 places) Rdv : Gare de Houdan</p> <p>13 H à 17 H</p>	<p>EQUITATION à Houdan au Haras de la Fresnay (12 places) 14 H à 17 H</p> <p>TIR A L'ARC avec les Archers du pays Houdanais à l'Atelier à Bazainville 14 H à 17 H (12 places)</p> <p>GOLF à Civry la Forêt 14 H à 16 H 30 (12 places)</p> <p>ESCALADE à St Quentin en Yvelines (24 places) Rdv : Gare Houdan 14 H 00 à 17 H 30 Prévoir tenue sportive</p>	<p>JUNGLE LASER (Groupe 1) à Rambouillet (2 parties)</p> <p>Rdv : Gare Houdan 13H à 17 H (44 places)</p> <p>Jeux d'arcade (Groupe 1) (10 jetons pour l'après-midi) à Rambouillet Rdv : Gare Houdan 13H à 17 H (11 places)</p>	<p>Comédie Musicale " SATURDAY NIGHT FEVER "</p> <p>Au Palais des Sports à Paris (48 places) Sortie groupe 1</p> <p>Rdv : Gare Houdan D : 17H00 et R : vers Minuit prévoir le repas</p> 	<p>BOWLING à Rambouillet (3 parties)</p>  <p>(48 places) Rdv : Gare de Houdan 13 H 15 à 17 H 15</p> <p>BADMINTON (12 places) gymnase de Houdan 14 H à 16 H 30</p>

Lundi 10 avril	Mardi 11 avril	Mercredi 12 avril	Jeudi 13 avril	Vendredi 14 avril
<p>Stage "RADIO" en partenariat avec LFM Radio (7 places) - 9H30 à 16H30 - Prévoir repas « La Passerelle » à Houdan - Préparation d'interviews reportage-Montage studio-Fournir "autorisation de sortie" et "autorisation diffusion d'images et de voix"</p> <p>PATINOIRE l'Odysée à Chartres</p>  <p>(48 places) Rdv : Gare de Houdan 13 H à 18 H 00</p> <p>gants obligatoires</p>	<p>EQUITATION à Houdan au Haras de la Fresnay (12 places) 14 H à 17 H</p> <p>JEUX D'IMPRO en équipe "Rigolade assurée!" (animés par Guillaume) « La Passerelle » à Houdan (12 places) 14 H à 17 H</p> <p>FOOT EN SALLE (24 places) Gymnase de Houdan 14 H à 16 H 30</p>	<p>JUNGLE LASER (Groupe 2) à Rambouillet (2 parties)</p> <p>Rdv : Gare Houdan 13H à 17 H (44 places)</p> <p>Jeux d'arcade (Groupe 2) (10 jetons pour l'après-midi) à Rambouillet Rdv : Gare Houdan 13H à 17 H (11 places)</p>	<p>PARC SAINT PAUL Sortie groupe 2 à St Paul (près de Beauvais) (55 places)</p> <p>D : gare Houdan 9H00 Mairie de Septeuil : 9H15 R: Mairie de Septeuil : 19H45 Gare de Houdan 20H</p> <p>prévoir le repas</p> 	<p>CINEMA (Groupe 2)</p>  <p>à Dreux</p> <p>(55 places) Rdv : Gare Houdan</p> <p>13 H à 17 H</p>

Communauté de Communes du Pays Houdanais (C.C.P.H.)

22 Porte d'Epéron - BP 15 - 78550 Maulette - Tél. : 01 30 46 82 80 Fax : 01 30 46 15 75 - e-mail : ccph@cc-payshoudanais.fr

A.M.E.

L'Association Mémoire et Environnement tient son assemblée générale le 4 mars à 14 h dans la salle de l'ancienne école, derrière la mairie.

Après l'A.G., à 15h30 les membres de l'association feront un exposé détaillé sur le verger de Condé.

REPAS ET ANIMATION À PLUMES ET PAILLETES !

Bourdonné organise une Soirée Brésilienne le 11 mars dans la salle ABC à Condé

Infos et réservations : mairie.bourdonné@wanadoo.fr ou directement en Mairie de Bourdonné.

CONCERT À HOUDAN

Salle paroissiale 75 grande rue, samedi 11 mars à 20h30
Chœur Voulouzkan, voix et instruments, chants médiévaux et contemporains

Au profit de l'Association « Soutien aux enfants du Bénin »
Entrée 10 €

CFCV78

Le Comité des fêtes organise une course d'orientation en forêt le dimanche 23 avril (voir affiche)

23 Avril

CONDE SUR VESGRE

**course
d'orientation
Par équipe**

Départ 9H00

06 87 43 08 13

www.cfcv78.fr

Mairie de CONDE

Les parcours

**Famille
5 Km**

**Sportif
10 Km**

**Ludique et convivial,
une occasion de découvrir
notre forêt**

Comité des fêtes
de Condé sur Vesgre

**Participation 5 € (gratuit pour les enfants de - de 10 ans)
à remettre au départ**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (au plus tôt) nombre d'équipes limité